

## INFORMATIONS DE RENTREE 2019

### CLASSES ELEMENTAIRES (CP AU CM2)

#### ➤ 1. Structure de l'école :

##### • Maternelles :

- Petite Section : Mme VALETTE Peggy
- Moyenne Section : Mme MARTINEZ Pauline
- Grande Section : Mme BIRLING Blandine

##### • Cycle 2 :

- CPA : Mme LEGAY Charlène
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme MAZAURIC Véronique
- CE2A : Mme OBADIA Désirée
- CE2B : M. CHAMAILLOU Bernard

##### • Cycle 3 :

- CM1A : Mme PANTALE Cécile
- CM1B : Mme COCCHI Bérénice
- CM1/CM2 : Mme BIROT Christine
- CM2A : Mr BIRLING Frédéric
- CM2B : Mme VALETTE Peggy
- CM2C : Mme VIDAL Muriel

##### • Vie scolaire école et maternelle :

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BRENGUES Catherine
- Mme BREMOND Isabelle
- Mme CARBONE Chantal
- Mme FIORINA Manon
- Mme LAMOUREUX Florence
- Mme OLIVIER Viviane
- Mme RONDA Florence

##### • Secrétariat :

- Mme FRANCESCHI Vanessa

##### • Directrice :

- Mme LAVAL-THEILLARD Valérie

## ➤ 2. Rentrée

### Rentrée des élèves du primaire :

#### Lundi 02 Septembre 2019 :

8h30 CE2 – CM1 – CM2  
9h15 CP – CE1

Le Chef d'établissement appelle les enfants regroupés dans la cour, afin de composer les classes.

Les parents sont invités à rester avec leur enfant pendant cet appel.

Les parents de l'APEL seront présents pour vous offrir un café de bienvenue.

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par la place Saint Aphrodise (entrée collège).

## ➤ 3. Horaires, ponctualité, assiduité

### Horaires des classes

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

8h30 – 11h45

13h45 – 16h45

Calendrier scolaire (vacances) : voir document ci-joint

### Ouverture du portail :

Matin : 7h30

Midi : 11h45 jusqu'à 12h15

Après-midi : 13h15

& sortie 16h45 jusqu'à 17h15

Après l'étude : 18h00 et fermeture du portail à 18h15.

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. Vous pouvez entrer en vous présentant par l'accueil 5 place Saint Aphrodise.

### Mise en rang des classes élémentaires (CP au CM2) :

Dès que la sonnerie retentit, les élèves se mettent en rang et attendent dans le calme pour monter en classe avec leur enseignant.

### Respect des horaires

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

Les retards seront notés et sanctionnés s'ils ne sont pas justifiés par les parents, soit en restant un peu plus longtemps en classe, soit en venant le mercredi après-midi. Cela restera à l'appréciation de la directrice.

Les enfants en retard doivent se présenter au bureau de la directrice ou à la vie scolaire (avec leur carnet de liaison pour le cycle 3). Un ticket de retard devra être signé par les parents.

### Absences

La présence à l'école est une obligation légale.

- 1- Les parents doivent signaler l'absence dès le matin par téléphone (laissez un message sur le répondeur).
- 2- Les parents doivent justifier l'absence par écrit : billet d'absence ou lettre et par un certificat médical si maladie contagieuse.

### Règles de Vie Ecole (ci-joint)

Il sera lu en primaire et expliqué aux élèves. Il sera signé par chaque enfant et ses parents puis collé dans le cahier de texte ou le carnet de liaison.

Lorsqu'un enfant ne respecte pas le règlement, il est sanctionné en fonction de la faute commise.



## ➤ 4. Sécurité

### Entrée des parents dans l'établissement

Les parents sont autorisés à rentrer dans la cour de l'école ; sans dépasser la ligne orange afin de permettre une bonne surveillance des enfants.

- ✓ Restez à proximité du portail
- ✓ N'intervenez jamais auprès d'un enfant qui n'est pas le votre
- ✓ Ne gênez pas les enseignants pendant leur surveillance ou la mise en rang.
- ✓ L'entrée dans l'école est soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs.

### Sortie des élèves

**Classes élémentaires** : les enfants attendent dans la cour votre venue. Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'établissement, vous devez retourner dès le 1<sup>er</sup> jour de classe l'autorisation jointe à ce courrier. Il lui sera délivré une carte de sortie. L'enfant ne pourra pas sortir seul sans présenter cette carte.

Les demandes de sorties exceptionnelles doivent être faites par écrit. (Cycle 3 : à l'aide des tickets orange du carnet de liaison). Ces sorties se font place Saint Aphrodise : l'enfant étant remis à ses parents. L'enseignant ou la vie scolaire vous remettra un ticket de sortie exceptionnelle que vous remettrez à l'accueil, place Saint Aphrodise. Un enfant ne peut en aucun cas effectuer seul une sortie exceptionnelle.

### Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et les enseignants ne sont pas habilités à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

## ➤ 5. Comportement, tenue

### Vêtements

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

Lorsqu'un vêtement est perdu, l'enfant doit le rechercher sur les porte-manteaux sous le préau ou, s'il ne le trouve pas, demander à la vie scolaire.

**La tenue vestimentaire des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet.**

*A titre indicatif, ne seront pas acceptés : le short très court, la mini-jupe, le ventre découvert, toutes les tenues de plage, les chaussures ne permettant pas de courir (tongs, claquettes, chaussures à talon haut...), les décolletés trop plongeants, le maquillage, les tatouages. Les cheveux devront rester découverts. Les piercings sont interdits. Les bijoux ne doivent présenter aucun danger et sont sous la responsabilité de celui (celle) qui les porte.*

En tout état de cause, la directrice est seule juge pour accepter ou refuser une tenue. Les parents seront informés.

### Jeux

Des ballons et des jeux sont prêtés aux enfants après la cantine.

Les chewing-gums, les bonbons, les sucettes, les téléphones portables, les consoles de jeux, les appareils audio, les balles rebondissantes, les canifs, le tabac et autres produits illicites ou dangereux sont interdits. Les cartes et autres jeux ne sont pas autorisés pendant les cours. D'une façon générale, les enfants doivent solliciter de leur enseignant l'autorisation d'amener à l'école tout objet inhabituel. Ces objets restent sous la responsabilité de leurs propriétaires. L'école ne sera pas tenue responsable des échanges ou des pertes de ces objets.

Les objets inadéquats seront confisqués et rendus aux parents.

## ➤ 6. Travail scolaire

### Suivi scolaire

- 3 relevés de notes seront remis aux enfants pour signature par les parents :

- 1<sup>er</sup> relevé** : semaine du 25 au 29 novembre 2019
- 2<sup>ème</sup> relevé** : semaine du 09 au 13 mars 2020
- 3<sup>ème</sup> relevé** : semaine du 15 au 19 juin 2020

Ces relevés présentent les compétences évaluées et les notes obtenues lors des évaluations de la période précédente. Ils doivent être signés par les parents et rendus à l'enseignant(e) pour constituer le livret scolaire.

**Ces relevés seront également disponibles sur Ecole Directe (après remise aux élèves).**

**Les parents séparés** : le parent n'ayant pas la garde de son enfant peut demander une copie de ces relevés de notes ou le consulter sur « Ecole Directe - Parent ».

## ➤ 7. Services

### Etude surveillée en Primaire

#### ❖ Tous les jours scolaires de :

- 17h00 – 18h00

Sortie de l'étude jusqu'à 18h15

- Vous veillerez à **respecter scrupuleusement** ces horaires. Il n'est pas possible de venir chercher les enfants pendant l'étude : vous devez attendre la sortie des enfants dans la cour.
- Votre enfant peut être inscrit au mois et cela figurera sur les relevés de frais de scolarité.
- Vous pouvez mettre votre enfant de façon occasionnelle, il vous faudra payer **le matin** l'étude auprès de la personne surveillant le portail.



**pour joindre la garderie ou l'étude : 06 43 73 45 47**

#### Tarifs :

24 euros au mois

6,50 euros le ticket

#### Modalités de règlement :

- Chèque à l'ordre « **OGESCA PICLS** » et noter au dos le nom, classe de l'enfant.
- Espèces (un reçu vous sera délivré)

Il vous appartient de vérifier si la totalité du travail a pu être effectuée à l'étude et si les leçons sont sues.

#### Livres et Fournitures

- Les livres sont prêtés aux élèves, prière d'en prendre soin. Ils devront impérativement être recouverts.
- Les fichiers et autres documents fournis vous seront facturés : lecture, math, anglais et livre de lecture CP.
- La liste de fournitures que vous devez acquérir est jointe à ce courrier.

#### Fonctionnement de la cantine :

-Les frais de demi-pension comprennent le repas, le goûter de l'après-midi et la surveillance au self. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe (6,50€ le repas).

- Pour les repas occasionnels, vous devez remettre à la personne surveillant le portail le matin, lors de l'accueil, une enveloppe contenant :

**Les repas doivent impérativement être payés à l'avance (66€ les 10 repas).**

- Chèque à l'ordre « **OGESCA PIC** » et noter au dos le nom, classe de l'élève
- Espèces (un reçu vous sera délivré)

#### OU

- **E-paiement via votre site ECOLEDIRECTE**

La carte sera rechargée. (NB : pour éviter les pertes, la carte de cantine est conservée à l'école)

Pour les repas occasionnels, votre enfant devra signaler à son enseignant, en début de journée, qu'il va manger à la cantine. Toute inscription doit se faire avant 9h15. Aucun changement ne pourra être pris en compte au-delà de cet horaire.

## ➤ 8. Pastorale

Tous les enfants de l'école participent, une heure par semaine, à des séances de culture chrétienne (connaissance des textes bibliques, travail de compréhension de ces textes). Tous participent également à des célébrations qui rythment notre année scolaire (rentrée, Fête de l'Immaculée, Noël, Semaine Sainte, fin d'année). Tous ces temps sont vécus dans le respect des croyances de chacun.

A partir du CE2, les enfants qui le souhaitent peuvent rejoindre les activités de catéchèse qui se déroulent hors temps scolaire (entre midi et deux) pour préparer leur 1<sup>ère</sup> communion (2 ans de préparation) ou le baptême.

➤ **9. Tarifs de l'école élémentaire 2019/2020**

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Droits d'inscription</b>   | 140€           |
| <b>Contribution familles</b>  | 725€           |
| <b>Transports</b>   | 75€            |
| <b>Cantine + Goûter</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le repas si ½ pension</li><li>• Le repas si occasionnel</li></ul> | 6.50€<br>6.60€ |

➤ **10. Informations**

**Affichage :**

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur le panneau d'affichage vitré à côté du portail.

**Courriel / Ecole Directe :**

Des informations sont diffusées par mail ou Ecole Directe directement aux parents (pour tout changement penser à renseigner vos adresses mail au secrétariat).

**Vie Scolaire Ecole :** Pour toutes absences contacter la vie scolaire au 04-67-49-84-37 ou [vsecole@pic.epcb.fr](mailto:vsecole@pic.epcb.fr)

**Cartable :**

Certaines circulaires, nécessitant une signature, sont confiées aux enfants.

**Carnet de liaison :**

Les enfants des classes du cycle 3 recevront à la rentrée un carnet de liaison qu'ils devront conserver en permanence dans leur cartable.

Il sera utilisé pour écrire des informations, justifier les absences, les retards, demander des autorisations d'absence. Il devra être vu et signé par les parents de façon systématique.

Pour les CP et CE1, ces informations circuleront par les cahiers de texte.

**Photographie**

Les élèves du primaire seront photographiés le Vendredi 13 Septembre 2019.

La Directrice de l'école  
V. LAVAL-THEILLARD